



VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : ACTE MODIFICATIF N°1 TRAVAUX DE
MODERNISATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC ET
DE LA SIGNALISATION TRICOLORE 2022-2026,
PASSE AVEC LA SOCIETE SATELEC**

**DÉCISION N° DM-22-374
EN DATE DU 18 OCTOBRE 2022**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°A-22-178 en date du 19 avril 2022 portant délégation de fonction à Monsieur Pierre LEBEAU, Adjoint au Maire ;

VU la décision n° DM-22-276 du 19 juillet 2022 de signer le marché de modernisation de l'éclairage public et de la signalisation tricolore 2022-2026 (notifié le 22/07/2022) ;

VU le procès-verbal de la commission d'appel d'offres en date du 06/10/2022, donnant un avis favorable pour l'acte modificatif n°1 ;

CONSIDÉRANT que l'acte modificatif n°1 a pour objet de rectifier une erreur matérielle à l'article 4.1 et de rajouter deux dispositions à l'article 4.2 du CCAP relatif aux conditions de paiement ;

D É C I D E

DE SIGNER avec la société SATELEC, sise 19, avenue Albert Einstein 93150 LE BLANC MESNIL, représentée par Monsieur Romain-Gaël RICHARD, Directeur Délégué, l'acte modificatif n°1 de travaux de modernisation de l'Éclairage Public et de la signalisation tricolore 2022-2026.

L'acte modificatif n°1 a aucune incidence financière sur le montant du marché.

La durée du marché est fixée à 1 an à compter de la notification du marché, et est reconductible de manière tacite trois fois, soit une durée maximale de quatre ans.

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjoint au maire chargé de l'urbanisme, des
grands travaux, de l'habitat et des travaux de
construction, d'entretien et de maintenance des
équipements publics,

Signé

Pierre LEBEAU

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20221018-Imc1H10177H1-AR
Date de réception en Préfecture : 18/10/2022
Date de Publication : 18/10/2022